



Déclaration liminaire du CDAS du 4 février 2019

2019 a commencé, comme avait fini 2018 : des Français sont dans la rue et le mécontentement se fait entendre.

Pour beaucoup de français, des difficultés au quotidien et des revenus insuffisants pour garantir un niveau de vie acceptable.

Les fonctionnaires ont longtemps été considérés comme une espèce protégée, image relayée par de nombreux médias.

Ils sont en fait devenus une espèce en voie de disparition et peu de voix s'élèvent pour interpeller l'opinion sur le sujet.

Nos ministres parlent budget, coût, géographie revisitée et quelquefois évoquent, en cercle restreint, les conditions de travail comme un baume à appliquer sur une plaie ouverte.

L'action sociale est un pan important des conditions de travail, mais on en parle peu.

Son budget est contraint, et pour les agents des ministères économiques et financiers du Pas-de-Calais, nous, membres du CDAS, sommes chargés de veiller à le dépenser en bons pères et mères de famille.

Alors, une fois de plus, ne soyons pas dispendieux et traitons le budget de l'action sociale comme s'il s'agissait de nos deniers personnels.

Nous sommes réunis pour évoquer le CAL 2019.

L'arbre de Noël représentera encore cette année la plus grande part de nos crédits : 63,66 %.

Les sorties, reprises sous le terme d'actions collectives, 17,19 %.

Un constat, plus de 80 % des crédits sont consacrés à des actions de divertissement. Cette gestion laisse peu de place aux actions de prévention et aux dépenses purement sociales.

L'action sociale est, bien sûr, un vecteur de vie sociale à destination de tous les agents. Si elle doit nous réunir, elle doit aussi être utilisée pour apporter, aux moins aisés d'entre nous en particulier, une aide afin d'affronter les difficultés du quotidien.

Les membres du CDAS de Solidaires Finances aimeraient, qu'à l'avenir, une place plus grande soit laissée dans nos dépenses, à des actions de prévention et des dépenses à caractère social.

Pourquoi ne pas prévoir de financer des cours de secouriste à destination d'enfants d'agents, ou même des cours de natation ?

Ces dépenses nécessaires sont lourdes sur les budgets contraints de nombre d'agents des finances.

Le succès de l'aide au permis de conduire nous pousse à croire que les agents attendent ce genre de propositions de la délégation à l'action sociale.

La note d'orientations ministérielles en matière d'action sociale n'est pas encore sortie et nous regrettons de ne pas pouvoir étudier les priorités de nos ministères en la matière.

Les membres du CDAS de Solidaires Finances tiennent cependant à rappeler que l'action sociale ne doit pas être gérée en fonction de l'orientation donnée par nos ministères mais en fonction des besoins des agents en matière sociale.

Nous souhaiterions voir infléchir la ligne suivie par nos dirigeants pour l'avenir de la restauration.

Nous avons assisté, impuissants, à la fermeture du restaurant administratif de Lillers, et ensuite de St Pol.

Les associations de gestion de ces restaurants y avaient pourtant jeté toutes leurs forces, mais leur travail et leur investissement ont été foulés au pied par le Secrétariat Général.

Pas de considération pour les associations, et pas de respect de procédure puisqu'aucune instance n'est venue valider ces fermetures.

On peut nous rétorquer un manque de fréquentation qui justifie de prévoir une autre forme d'accès à la restauration, mais là nous répondrons restructurations et destruction d'emplois.

Même si l'attribution de tickets restaurant permet d'adoucir la peine d'agents qui ont vu disparaître un lieu de rencontre et de convivialité entre agents, n'oublions pas que la dépense grève le budget de l'action sociale et que c'est autant d'actions auxquelles ils devront renoncer.

Les membres du CDAS de Solidaires Finances appellent à la vigilance sur le maintien de la restauration administrative et espèrent que tout sera mis en œuvre afin de soutenir les associations qui gèrent nos restaurants administratifs.

La mise en place d'un groupe de travail sur la restauration permettra à chaque président et trésorier d'association de gestion de restaurant, de s'exprimer sur les problèmes rencontrés au quotidien, mais aussi de partager leur expérience et leurs solutions pour maintenir un bon niveau de fréquentation et une alimentation de qualité.

Nous incitons la nouvelle déléguée à l'action sociale à ne pas hésiter à nous interpeller pour profiter de notre expérience en la matière, ou tout simplement, pour connaître l'historique des actions sociales sur la restauration.

2019 est déjà bien commencée et une fois de plus nous nous apercevons de la difficulté à mettre en place des actions, des sorties ou à organiser l'arbre de Noël en janvier.

Les membres du CDAS de Solidaires Finances demandent, une fois de plus, que soient évoquées les dépenses du CAL de l'année bien en amont l'année précédente afin que nous puissions bénéficier de temps et prendre les décisions le plus tôt possible.

Nous nous souhaitons à tous, agents des finances du Pas-de-Calais, une année sereine et riche en rencontres sociales enrichissantes.

Vos représentantes en CDAS

*Catherine PAYEN – Delphine FACON
Laurence MOUTIN-LUYAT – Catherine VERDAUX
Sandrine BUQUET (experte)*

